

Communications

Dicastère Infrastructures & Environnement

Christelle Giraud-Nydegger, Municipale

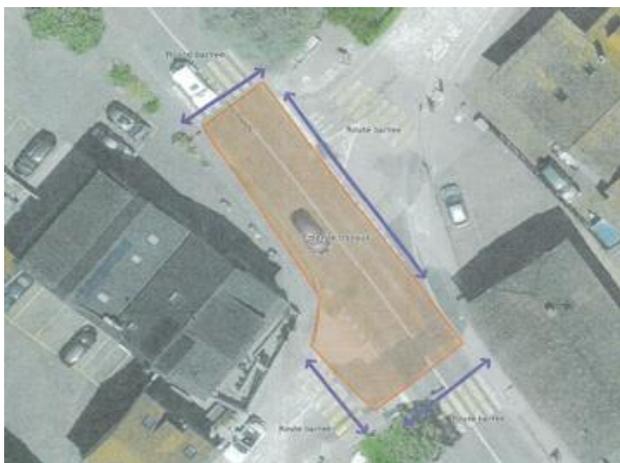
Conseil communal du 3 octobre 2024

VIEUX-BOURG - Etat d'avancement des travaux

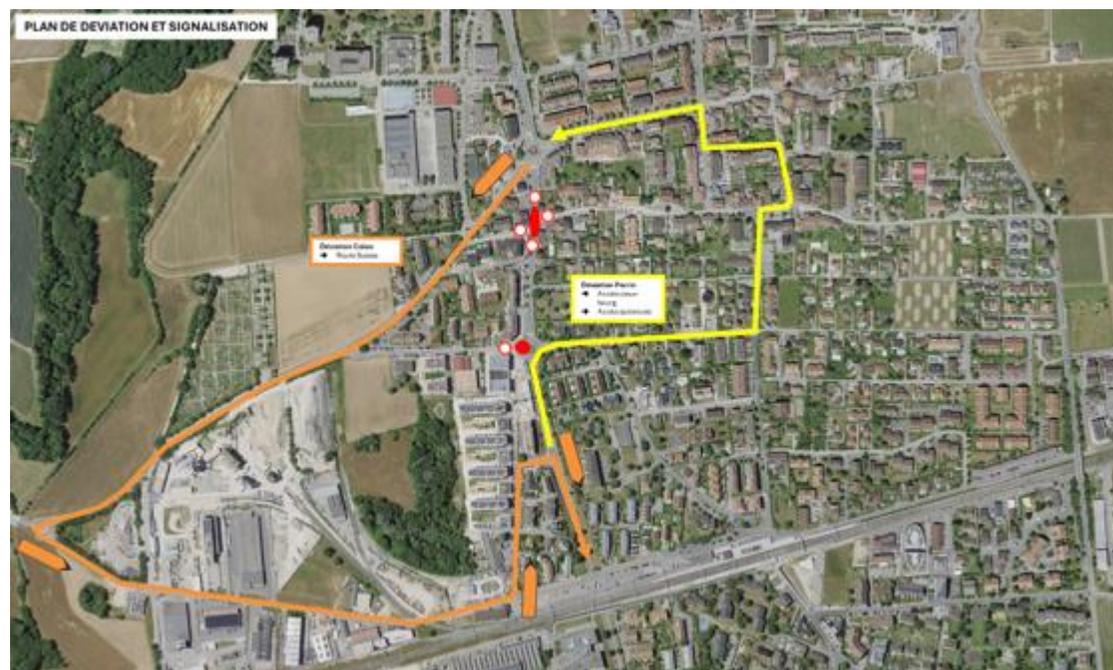
- **Grand'Rue** ouverte à la circulation depuis le 13 septembre. Travaux restants:
 - Déploiement des nouveaux luminaires d'ici fin 2024
 - Pose des revêtements définitifs sur les trottoirs d'ici fin 2024
 - Aménagement des placettes et rénovation des fontaines courant 2025
- **Mont-Blanc**
 - Intervention nocturne (20h-6h) pour la pose des enrobés phono-absorbants le 17-18 octobre
 - Transit via Mont-Blanc impossible
 - Accès Grand'Rue par Mont-Blanc impossible

Quelques chiffres :

- 800 m de réseau d'eau
- 630 m de collecteur d'eau usée (autant d'eau claire)
- 1'360 m² de trottoirs créés



Périmètre intervention pose des enrobés (Mont-Blanc)



Déviaton lors des travaux

PATRIMOINE ARBORE- abattages sécuritaire

- 10 arbres morts sur pied seront abattus dans le courant de l'automne
- 15 arbres seront plantés en compensation, dont 4 pour les arbres préalablement abattus dans le parc de cité ouest
- Les essences nouvellement plantées ont été choisies pour leur capacité d'adaptation aux nouvelles conditions climatiques
- Une information à la population est prévue via les canaux habituels



ECLAIRAGE PUBLIC - préavis n°63 «assainissement»

Les travaux vont débuter la **semaine du 7 octobre**.

Phasage 2024:

- Octobre Rue des Alpes
- Novembre Chemin des fleurs
- Décembre-janvier Chemin de la Falaise

Déroulement des travaux :

- Dégrappage des trottoirs et fouille pour la nouvelle ligne d'alimentation des luminaires.
- Réalisation des socles.
- Pose d'une première couche d'enrobé.
- Dépose des anciens mâts et luminaires.
- Pose des nouveaux mâts et luminaires.
- Pose de l'enrobé final.



EFFONDREMENT DES BERGES DE LA SERINE- sécurisation

Les travaux se sont déroulés **du 26 août au 3 septembre**

Mesures de protection de la nature:

- Pêche électrique
- Plantation d'arbustes
- Emploi d'engins de chantier avec de l'huile biodégradable

Principes fondamentaux du projet :

- Déviation du cours d'eau
- Mise en place d'enrochements
- Stabilisation des berges grâce aux plantations (génie végétal)



Avant travaux



Après travaux